

CIRCONSCRIRE LA COVID-19

À quel vaccin faudrait-il se vouer ?

[Page 3]

Credit Photo DR (WIKIMEDIA COMMONS)

ÉDITION DE MARS 2021



France : Ces femmes voilées sacrifiées sur l'autel de la laïcité (Par Mustapha Bouhaddar)
Lire Pages 12 et 13

Credit Photo : flickr.com

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

UN MOIS AU CANADA

Justice / Société : Le gouvernement du Canada annonce l'entrée en vigueur de modifications à la Loi sur le divorce(Page 5)

MAROCAINS DU MONDE

Maha Tahiri: Une Marocaine à la pointe de la science de la nutrition aux États-Unis....(Page 10)

UN MOIS DANS LE MONDE

Recherche scientifique : Pourquoi la France n'a-t-elle pas eu son propre vaccin ?..... (Page 13)

PAGE ENVIRONNEMENT

Québec veut placer la filière éolienne au cœur de la relance économique.....(Page 14)

Cette édition est financée [en partie] par le gouvernement du Canada

ROCAR AUTO
PNEUS ET MÉCANIQUE
514 278-3246
9725 Meunier, Montréal, H3L 2Y7
ENTRE STALLMENT ET MILLER, 100 DE SAINTE

PRENS | SUSPENSIONS | DIRECTION | ALIGNEMENT | ÉCHAPPEMENT | ENTRETIENS PRÉVENTIFS | VENTES ET ENTREPOSAGE DE PNEUS

SERVICE DE VALET
NOUS VENONS CHERCHER VOTRE AUTO ET VOUS LA RAPPORTONS

CHANGEMENT D'HUILE AVEC INSPECTION SUR 30 POINTS
À PARTIR DE **43.95** *TAXES

SERVICE REMORQUAGE

MEGA PNEU

AUTO CARE

www.rocarauto.com

**VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?
NOUS AVONS LES CLIENTS**

Affichez votre carte d'affaires en couleurs à partir de 50 \$, par mois, ou en Noir et Blanc (Pages internes) à partir de seulement 25 \$
(Taxes en sus - Certaines conditions s'appliquent)

Pour en savoir plus
514-576-9067

RE/MAX CITÉ
Agence Immobilière Franchisée, indépendante et autonome de RE/MAX Québec

Adam Belmo
Courtier immobilier résidentiel

RE/MAX

Bur: 514 644-0000
Cell: 514 502-2712
Fax: 514 644-3096
13150 rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc H1A 4B1

adam.belmo@remax-quebec.com



Annnonce d'un investissement de près de 4,9 M\$ pour des bourses à la persévérance en enseignement supérieur

La ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, accompagnée de l'adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse), M. Samuel Poulin, a annoncé, le 24 février dernier, un financement supplémentaire de près de 4,9 millions de dollars sous forme de bourses aux étudiantes et étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires ou financières dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

L'engagement financier totalisant près de 4,9 millions de dollars est prévu pour la période de janvier à décembre 2021. De cette somme, un montant d'un peu plus de 2,4 millions de dollars est destiné au réseau collégial, qui pourra soutenir plus de 2 000 étudiants. De même, une somme d'un peu plus de 2,4 millions de dollars est destinée aux universités, qui pourront aussi soutenir plus de 2 000 étudiants.

Chaque établissement d'enseignement sera responsable de déterminer

les critères, de sélectionner et de verser les bourses aux étudiantes et étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires et qui sont à risque de ne pas persévérer dans leurs études.

Le montant total auquel aura droit un étudiant est de 1 200 \$. Celui-ci devra cependant avoir réussi le trimestre d'hiver 2021 et se réinscrire au trimestre suivant, à l'été 2021 (si ce trimestre fait partie intégrante du cheminement) ou à l'automne 2021. (...)

Faits saillants

Les étudiants n'ont pas à présenter une demande de bourse, puisqu'ils sont sélectionnés par leur établissement d'enseignement. Ils doivent toutefois répondre aux critères suivants :

- à l'enseignement collégial, le Programme s'adresse aux étudiants inscrits à temps plein, au trimestre d'hiver 2021, à un programme d'études menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC)

ou à un programme d'études menant à l'obtention de l'attestation d'études collégiales (AEC) d'une durée minimale de 1 000 heures (1 année). Le trimestre d'hiver 2021 ne doit pas être le dernier du programme;

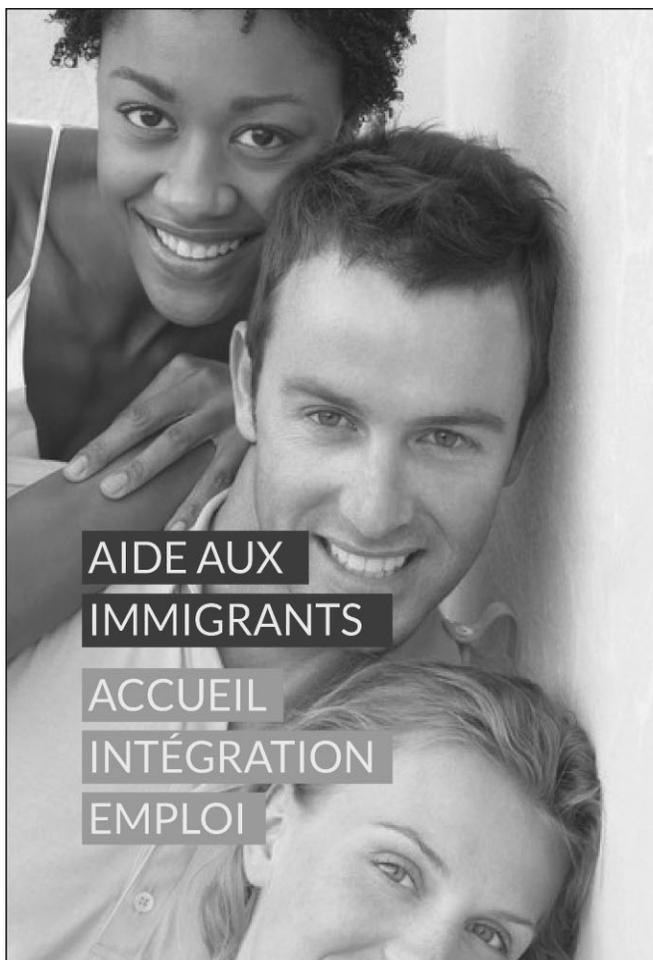
- à l'enseignement universitaire, le Programme s'adresse aux étudiants inscrits à temps plein, au trimestre d'hiver 2021, à tout type de programmes d'études comptant un minimum de 30 crédits. Le trimestre d'hiver 2021 ne doit pas être le dernier du programme;
- les étudiants doivent se réinscrire au programme de DEC ou d'AEC ou encore au programme d'études universitaires au trimestre suivant, soit au trimestre d'été 2021 (si ce trimestre fait partie intégrante du cheminement) ou au trimestre d'automne 2021;
- seuls les étudiants réputés canadiens sont admissibles aux bourses de persévérance, soit les personnes

de citoyenneté canadienne et les résidents permanents. Les étudiants doivent demeurer au Québec.

Les sommes seront accordées aux différents établissements d'enseignement supérieur en fonction des modalités suivantes :

- une somme de près de 2,4 millions de dollars sera répartie dans les établissements collégiaux au prorata de la moyenne du nombre d'étudiants inscrits à temps plein, au trimestre d'automne 2020, dans un programme de DEC ou un programme d'AEC d'une durée minimale de 1 000 heures;
- une somme d'un peu plus de 2,4 millions de dollars sera répartie entre les universités au prorata de la moyenne du nombre d'étudiants inscrits à temps plein, au trimestre d'automne 2020, dans un programme d'études universitaires comptant 30 crédits ou plus.

Source : CNW Telbec



**AIDE AUX
IMMIGRANTS**

**ACCUEIL
INTÉGRATION**

EMPLOI



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS**

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE) : Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org

www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonneeorg

Suivez-nous pour nos ateliers
d'emploi et autres activités
d'accueil et d'intégration



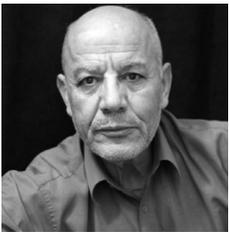
**NOUS AVONS PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 25 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**



Circonscrire la COVID-19

À quel vaccin faudrait-il se vouer ?



Par Abderrahman
El Fouladi

Et; le saviez-vous ? Ils sont classés en deux catégories; ces soldats de l'ombre dont la mission est de mobiliser nos anticorps en vue de mettre en échec les invasions virales menaçant notre corps ! 1^{ère} catégorie les vaccins stérilisants et 2^{ème} catégorie : les vaccins protecteurs (*).

Pour la faire courte, et dans le cas de la lutte contre la COVID-19, les vaccins stérilisants (qui empêchent la transmission du virus) ne sont pas encore fabriqués ou probablement ne le seraient jamais. Il ne resterait donc que les vaccins protégeant contre la maladie mais n'empêchant pas la transmission de l'infection. Ces vaccins se divisent à leur tour en deux groupes : Les vaccins à ARNm et les vaccins à Vecteur viral non réplicatif.

Les vaccins à ARNm

Selon le Comité consultatif national de l'immunisation du Canada (CCNI), "les vaccins à ARNm ne sont pas des vaccins vivants et ne peuvent donc pas provoquer d'infection chez l'hôte" (**).

Grosso modo, ce sont des nonovaccins (fruit d'une technologie toute récente) utilisant l'Acide Ribonucléique (ARN), du virus par exemple, comme messenger (m) en le faisant pénétrer dans le cytoplasme des cellules du malade sans toutefois pénétrer le noyau; Ce qui éviterait de modifier l'ADN humain.

Une fois à l'intérieur de la cellule, l'ARNm "ordonne aux mécanismes de production de protéines intracellulaires de libérer l'antigène qui s'ancrera sur l'enveloppe virale". Suit alors des réactions immunitaires complexes qui finiront par mettre le méchant virus hors combat. Les composantes du vaccin sont ensuite "dégradés ou excrétés dans les jours ou les semaines qui suivent l'immunisation" (**).

Dans cette catégorie, le Canada a

déjà autorisé le Pfizer-BioNTech (9 décembre 2020) et Moderna (23 décembre 2020)

Vaccins à vecteur viral non réplicatif

Selon le CCNI, "Les vaccins contre la COVID-19 basés sur des plateformes de vecteurs viraux se servent d'un virus modifié pour transporter les gènes contenant le code des protéines de spécule du SRAS-CoV-2 dans les cellules hôtes. À noter qu'un virus vecteur est un type d'adénovirus qui a été modifié pour porter les gènes de la COVID-19 et pour en empêcher la réplication. Ces modifications visent à empêcher le vecteur viral de propager la maladie (c'est-à-dire qu'ils ne se reproduisent pas). Une fois à l'intérieur de la cellule, les gènes de la protéine de spécule du SRAS-CoV-2 sont transcrits en ARNm dans le noyau et se traduisent en protéines dans le cytosol de la cellule.

Parmi les vaccins à Vecteur viral non réplicatif citons AstraZeneca qui contient un vecteur adénovirus modifié du chimpanzé (ChAd), Johnson & Johnson, CanSinoBio développé par la Chine et Spoutnik V développé par la Russie.

Il est à souligner que Les vaccins Oxford/AstraZeneca (que le Canada a autorisé le 23 février 2021. NDLR) et le vaccin Spoutnik sont administrés en 2 injections espacées d'au moins 3 à 4 semaines alors que les vaccins Johnson & Johnson et CanSinoBio sont administrés en une seule injection (**).

Efficacité comparée des vaccins

S'il y a un fait qui fait consensus pour le moment chez les spécialistes, c'est le fait qu'il n'y a pas assez de données pour se prononcer d'une manière sûre et catégorique sur l'efficacité de l'un ou de l'autre des vaccins.

Cependant le peu de données existantes semble selon toutes réserves, pencher en faveur des vaccins ARNm. En effet, il semblerait que le taux d'efficacité (révélé lors des essais de phase 3), soit de 95% pour le Pfizer-BioNTech et de 94% pour Moderna contre seulement 60 à 70% pour As-

traZeneca (*).

Ajouter à cela que l'efficacité de ce dernier vaccin face aux variants de la COVID-19 (comme celui de l'Afrique du Sud par exemple) serait plutôt limitée.

Par ailleurs, le CCNI aurait déconseillé d'administrer le vaccin d'AstraZeneca aux personnes âgées de 65 ans et plus, alors que Santé Canada prévoirait ne pas tenir compte de cet avis. C'est du moins ce qui ressort d'une déclaration, (faite par L'honorable Michelle Rempel Garner, ministre du Cabinet fantôme conservateur responsable de la Santé) dont voici un extrait :

« Les Canadiens âgés de 65 ans et plus sont parmi les plus vulnérables à la COVID-19. Tout vaccin qui leur est fourni doit l'être conformément aux meilleures données disponibles. Les avis contradictoires du CCNI et de Santé Canada quant à savoir si le vaccin d'AstraZeneca est suffisamment efficace ou non au sein de ce groupe d'âge, doivent être clarifiés avant que le vaccin ne soit déployé (le 3 mars 2021. NDLR) dans les provinces et territoires. Les Canadiens méritent de comprendre les conséquences de cette décision. »

De quoi pousser le vieux que je suis à aller se terrer quelque part dans les montagnes de l'Estrie; le temps que tous ces vaccins fassent leurs preuves. Et ce, d'autant plus que le Gouvernement du Québec songe imposer un *Passeport vaccinal* pour jouir de "la liberté" de fréquenter les lieux publics !

À suivre probablement le mois prochain ...

Références :

(*) *Le Journal des Femmes* (<https://sante.journaldesfemmes.fr>)

(**) *Gouvernement du Canada; Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) : Déclarations et publications ; Recommandations sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19* (www.canada.ca)

(***) *Vaccin à adénovirus : contre la Covid, qu'est-ce que c'est ? (Le Journal des Femmes. Santé)*

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses

Sherbrooke (Québec) J1E 4J2

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication
ABDERRAHMAN EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Dr Mraizika Mohammed
(France)

Pr. Moha Ennaji
(Maroc)

RÉDACTEUR EN CHEF

A. EL FOULADI

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal, Québec)

MMAGHREB CANADA
EXPRESS (MCE) est
une publication mensuelle
éditée et distribuée au Canada
depuis le 1^{er} Juillet 2003.

Il est distribué gratuitement
dans les commerces ainsi que
dans des lieux publics, à
Montréal et région ainsi que
dans la ville de Sherbrooke .



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Mobilité et planification du territoire

Laval crée son bureau de la mobilité durable

La Ville de Laval annonce la création d'un bureau de la mobilité durable (BMD), dont la mission sera de planifier la mobilité sur son territoire en arrimage avec l'ensemble des intervenants de la grande région métropolitaine. La création du bureau s'inscrit au cœur de la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, qui vise à offrir aux citoyens des systèmes efficaces de transport collectif et actif afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour rendre Laval encore plus séduisante de nature, il devient primordial d'assurer une mobilité efficace, active et durable.

« En tant que troisième plus grande ville au Québec, Laval doit mettre au premier plan de son développement la planification et la structuration de la mobilité sur son territoire. La création du BMD permettra de mieux tenir compte des nouvelles réalités du développement urbain et de faire un meilleur arrimage avec tous nos partenaires de la grande région métropolitaine. Pour nos citoyens, cela se traduira par une meilleure offre de transport collectif et actif ainsi qu'une plus grande facilité à se déplacer pour tous », mentionne Marc Demers, maire de Laval.

Laval est un territoire qui se développe rapidement. Il devient donc nécessaire d'y développer la capacité de déplacer efficacement de plus en plus de

personnes et de biens par la conception d'infrastructures de transport assurant la sécurité. Mentionnons que le centre-ville de Laval prend forme et deviendra un lieu de plus en plus attractif en matière de déplacements journaliers provenant du territoire lavallois et de la grande région métropolitaine.

« Nous sommes très heureux de la création de ce bureau qui permettra de placer la mobilité durable encore plus au cœur des réflexions et des priorités. Comme partenaire majeur sur le territoire, nous participerons activement à concrétiser le mandat du BMD en concordance avec notre vision du transport en commun et au bénéfice de tous les usagers », mentionne Guy Picard, directeur général de la Société de Transport de Laval (STL).

Un mandat multiple

Le mandat du BMD se décline en plusieurs axes :

- Une stratégie lavalloise. Le BMD devra développer différents scénarios de déploiement des infrastructures structurantes de transport afin d'établir une stratégie lavalloise évolutive en mobilité durable avec les partenaires œuvrant dans ce domaine. Il devra actualiser la vision lavalloise de la mobilité dans le contexte de la préparation du Plan stratégique de développement et du schéma d'aménagement et de déve-

loppement révisé de la Ville de Laval;

- Un arrimage métropolitain. Il devra arrimer les scénarios structurants avec le Plan stratégique de développement du transport collectif de l'Autorité régionale de transport métropolitain et la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Une planification du développement urbain. Il devra arrimer ses tendances de déplacement avec celles du développement urbain, notamment en ce qui a trait au prolongement du métro et du REM, des voies réservées pour les bus à haut niveau de service, des réseaux cyclables et piétonniers et des nouvelles technologies en transport collectif et intégré.

Une planification intégrée et innovante

En intégrant le BMD au sein même de sa structure organisationnelle et à l'intérieur de la Direction générale adjointe – Développement et aménagement du territoire, la Ville pose un geste fort pour que les propositions amenées soient intégrées à tous les niveaux de la planification. Soulignons que le BMD veillera à intégrer l'offre de services en transport collectif et actif dès la conception des nouveaux quartiers afin de créer des milieux de vie intéressants.

Cette intégration organisationnelle permettra de créer une chaîne de valeur entre l'innovation et le développement des projets sur le territoire. Grâce à une veille active, le BMD pourra mettre en œuvre rapidement les résultats des plus récentes recherches en mobilité. Il verra à établir une stratégie lavalloise évolutive en mobilité et à intégrer les innovations (véhicules autonomes, autopartage, vélo-partage, etc.) et les technologies (service de transport collectif à la demande, carte de mobilité – tous modes –, collecte de données en temps réel, etc.) dans les aménagements et les pratiques de la Ville de Laval.

Dans la foulée de la réflexion sur la création du BMD et dans un contexte d'évolution des besoins en matière de mobilité, la Ville a pris la décision de cesser les activités du Centre d'incubation et d'accélération en mobilité intelligente à Laval (CIAMIL), qui ne pouvait répondre à ce mandat de planification plus vaste, mais nécessaire pour favoriser l'arrimage avec tous les partenaires du milieu. La Ville désire remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration du CIAMIL pour leur temps et leur dévouement.

Source : Communiqué de la ville de Laval.



Photo : Page facebook de la ville de Laval

Justice / Société

Le gouvernement du Canada annonce l'entrée en vigueur de modifications à la Loi sur le divorce



Photo : Wikimedia Commons

(...) Le gouvernement du Canada s'est employé à apporter des modifications aux lois fédérales en matière familiale afin de promouvoir l'intérêt de l'enfant, de contrer la violence familiale, d'aider à réduire la pauvreté chez les enfants, ainsi que d'accroître l'efficacité du système de justice familiale et l'accessibilité à celui-ci.

En ce 1er mars 2021, l'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, annonce l'entrée en vigueur de modifications à la Loi sur le divorce. Même si certaines modifications de forme sont entrées en vigueur au moment de la sanction royale, le 21 juin 2019, la plupart des modifications à la Loi sur le divorce entrent en vigueur aujourd'hui. Il s'agit des premiers grands changements apportés aux lois fédérales en matière familiale depuis plus de 20 ans.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance des changements à la Loi sur le divorce pour les Canadiennes et Canadiens touchés par

une séparation ou un divorce, en particulier pour les membres de la famille qui sont vulnérables. Ces changements étaient très attendus par les professionnels du droit de la famille, les partenaires provinciaux et territoriaux, ainsi que les Canadiennes et Canadiens touchés par une séparation ou un divorce. Le gouvernement du Canada a travaillé fort avec ses partenaires afin de mettre en œuvre ces changements législatifs et de préparer des outils, de la formation et des ressources pour les particuliers ainsi que les professionnels du droit de la famille. Par conséquent, ces modifications très importantes entrent en vigueur aujourd'hui.

« Les changements que nous avons apportés pour moderniser la Loi sur le divorce s'imposaient depuis longtemps, et je suis fier qu'ils entrent en vigueur aujourd'hui. Nous comprenons l'importance des modifications apportées à la Loi sur le divorce pour les Canadiennes et Canadiens touchés par une séparation ou un divorce, en particulier pour les

membres de la famille qui sont vulnérables. Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, nous avons travaillé fort avec nos partenaires afin de mettre en œuvre ces changements, qui visent à contrer la violence familiale et à promouvoir l'intérêt de l'enfant. » avait souligné, en cette occasion, l'honorable David Lametti.

Faits en bref

- Le 21 juin 2019, le gouvernement du Canada se félicitait de la sanction royale accordée à l'ancien projet de loi C-78 à la suite d'un examen minutieux mené par le Parlement, ce qui allait moderniser et renforcer les lois fédérales en matière familiale.
- Le projet de loi C-78 a modifié trois lois fédérales en matière familiale : la Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales et la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions. La plupart des modifications à la Loi sur le divorce entrent en vigueur

en ce 1er mars 2021, tandis que les modifications aux lois fédérales en matière d'exécution des ordonnances alimentaires qui ne sont pas entrées en vigueur à la date de la sanction royale ou en décembre 2020 entreront progressivement en vigueur à différents moments au cours des deux prochaines années.

- Les modifications devaient initialement entrer en vigueur le 1er juillet 2020 mais, en raison de la situation liée à la pandémie de COVID-19, les provinces et les territoires ainsi que le gouvernement fédéral avaient besoin de suffisamment de temps pour effectuer les démarches nécessaires à une mise en œuvre efficace, telles que des changements aux règlements, aux lois, aux formulaires et aux règles des tribunaux.

Remarque : Cette loi ne s'applique pas aux conjoints de fait (NDLR)

Source : Justice Canada

À LOUER À SAINT-LÉONARD

- ❖ **Grand 3^{1/2} Rénové et meublé**, très propre et ensoleillé, avec 1 chambre fermée, situé au demi-sol d'un Triplex. Chauffage, électricité et eau chaude inclus. **Libre immédiatement.**
- ❖ **Très beau 3^{1/2}**, très propre et ensoleillé, situé au 2^{ème} Étage d'un Triplex. **Libre en Juillet 2021.**

CONDITIONS : Pour une jouissance paisible de l'immeuble : Pas de drogues. Pas de cannabis. Pas de cigarettes. Pas d'animaux. Pas de musique, radio, ou bruit de télévision la nuit.

Appelez-nous au (514) 813 1872
(SVP, pas de numéro confidentiel)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Programme d'appui aux collectivités

Québec investit dans l'attraction et l'intégration des personnes immigrantes dans les régions



Photo : DR

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides, Mme Nadine Girault, avait lancé, le 22 février dernier, un appel de propositions dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) qui vise à soutenir les actions menées dans toutes les régions du Québec pour favoriser l'intégration citoyenne et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Cet appel de propositions s'inscrit dans le Volet II du PAC, destiné aux organismes à but non lucratif (OBNL) et aux coopératives. Il vise autant la réalisation de projets locaux que la réalisation de projets à portée multirégionale, nationale ou sectorielle, en cohérence avec les priorités des acteurs municipaux.

Depuis deux ans, le gouvernement a investi de façon importante afin de

permettre à un nombre croissant de personnes et de familles immigrantes de choisir de s'installer et de demeurer en région. Pour y arriver, un vaste déploiement régional a été réalisé sur l'ensemble du territoire québécois, par la mise en place de six directions régionales et de 72 points de services. Les directions régionales occuperont un rôle central dans l'atteinte des objectifs du PAC et dans tous nos efforts visant à connaître des succès en immigration partout au Québec.

Les projets du Volet I du PAC sont sélectionnés

L'appel de propositions pour le Volet I du programme, destiné aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) de toutes les régions du Québec, est maintenant terminé. En tout, 68 projets ont été retenus, 76 municipalités et MRC recevront un soutien financier pour une enveloppe globale de 7,08 M\$.

Citation

« Grâce au nouveau Programme d'appui aux collectivités, nous renforçons nos outils visant à accueillir et à favoriser un établissement durable en région des personnes et des familles immigrantes » souligna Mme Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides.

Et la ministre de continuer : « Nous voulons que ces familles immigrantes puissent participer pleinement, en français, à la vitalité de toutes nos régions et qu'elles contribuent à la

relance économique du Québec. Ce programme, dont le volet 2 soutient les OBNL et les coopératives qui participent chaque jour à la réussite des personnes immigrantes, s'ajoute aux moyens préconisés par notre gouvernement afin de favoriser leur intégration au marché du travail et à la vie collective. Ainsi, le Québec pourra compter sur ces réussites qui seront profitables autant pour les personnes immigrantes que pour les collectivités qui les accueillent. »

Faits saillants

- Le PAC se décline en deux volets. Le premier volet finance des projets élaborés par les villes de Montréal et de Québec, les municipalités régionales de comté ainsi que les municipalités locales. Un appel de propositions portant sur ce volet a été lancé en octobre 2020.
- Le deuxième volet s'adresse aux OBNL et aux coopératives dont les projets incluent la promotion de relations interculturelles harmonieuses et la tenue de rencontres

interculturelles entre Québécoises et Québécois de toutes les origines.

- C'est aujourd'hui que l'appel de proposition du volet 2 est lancé à l'intention des OBNL et des coopératives.
- L'enveloppe totale du PAC est de 16,3 M\$. Une partie de ce montant, soit 8 M\$, est déjà engagée dans les partenariats en cours. Les nouveaux projets du volet 2 disposent donc d'un montant de plus de 8 M\$ pour 2020-2021.
- Le PAC remplace le Programme Mobilisation-Diversité (PMD), qui était en place depuis avril 2012. Avec l'évolution des besoins des régions, notamment en matière de main-d'œuvre et en ce qui a trait au déploiement du Ministère dans le territoire québécois, une refonte du PMD était devenue nécessaire.

Source : « Immigration, Francisation et Intégration ».

Boulangerie Nour

Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux

Gâteaux pour toutes occasions





1610 Ave. Dollard Lasalle
Montréal, Qc

Tél.: 514-658-1675



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Podium

Maha Tahiri: Une Marocaine à la pointe de la science de la nutrition aux États-Unis



Maha Tahiri . Photo : DR

A Minneapolis, en plein Midwest américain, la Marocaine Maha Tahiri s'est forgée une place de choix dans l'une des plus grosses industries mondiales, l'agro-alimentaire.

Cette originaire de Meknès a franchi, au cours des vingt dernières années, tous les échelons de l'industrie alimentaire et des sciences de la nutrition, occupant des postes de haute responsabilité dans plusieurs multinationales de renom en Europe et aux États-Unis, allant de Mars à General Mills, en passant par Danone et Coca-Cola.

Après avoir obtenu son baccalauréat au Maroc, Maha, à l'instar de nombre de ses compatriotes, s'est dirigée vers la France dans le milieu des années 1990, et plus précisément à l'Université d'Auvergne, où elle a choisi des études dans un domaine encore peu exploré, celui de la nutrition.

"La raison pour laquelle j'ai choisi la nutrition est que c'était une discipline dans laquelle je pouvais avoir un impact sur la vie des gens. (...) J'ai été chanceuse dans le sens que je me suis retrouvée dans la première ville en France où ils ont lancé un curriculum dédié à la nutrition", raconte Mme Tahiri dans un entretien à la MAP.

Sa licence en poche, elle enchaîne avec un master dans la même université française, ponctué d'un premier passage aux États-Unis, en Oklahoma, dans le cadre d'un programme d'échange universitaire.

Après avoir obtenu un doctorat à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) en France, cette passionnée des sciences et de la nature a décidé de mettre ses connaissances théoriques en pratique.

"Je voulais travailler dans l'industrie pour avoir un impact sur la vie des gens sur une grande échelle. Et avec l'industrie, on s'invite réellement à la table de chaque ménage", a expliqué celle qui a fondé en 2019 le cabinet de conseil Nutrition Sustainability Strategies, qui soutient des start-ups et des entreprises dans de nombreux pays pour améliorer le système alimentaire mondial.

En 2012, après des passages probants chez Danone et Coca-Cola en Europe, Mme Tahiri rejoint l'un des mastodontes de l'agro-alimentaire mondiale, General Mills.

Au cours des plus de six années qu'elle a passées à General Mills comme vice-présidente, directrice de la santé et du bien-être, elle a contribué à réduire la teneur en sucre, en matières grasses et en sel de "80% des produits vendus aux États-Unis".

"C'est une grande fierté de savoir qu'avec mes équipes, on a pu contribuer à impacter la santé des consommateurs en rendant les produits plus nutritionnels et plus sains. C'est ce que je voulais faire depuis le début", s'est-elle félicitée.

Suite à ce fructueux passage dans le cœur de l'industrie agro-alimentaire, Mme Tahiri, qui n'a jamais cessé d'être consciente des enjeux de son époque, dont la cause environnementale, a décidé de lancer en 2019 son propre cabinet de conseil.

"J'ai voulu ajouter la planète à l'équation. Je travaille désormais à l'intersection entre la nutrition et l'environne-

ment", a fait savoir la PDG de *Nutrition Sustainability Strategies*.

"Je collabore principalement avec des petites entreprises qui travaillent sur des nouvelles technologies pour créer des produits alimentaires et des services avec l'idée de transformer notre système alimentaire, de la façon dont on cultive, à la façon dont on transforme et distribue les aliments pour les rendre plus durables pour la planète et les humains", a-t-elle souligné.

Récemment, elle a rejoint le conseil consultatif d'Emerald Technology Ventures, une société de capital-risque basée en Suisse.

Parlant de Mme Tahiri, le directeur financier d'Emerald Technology Ventures, souligne, dans un communiqué, qu'elle "apporte une compréhension approfondie des stratégies d'innovation et de durabilité grâce à sa longue carrière chez les principaux acteurs de l'industrie. Grâce à sa formation en recherche et en affaires, combinée à son travail auprès des entreprises et des start-ups, elle sera d'une grande utilité pour Emerald et ses clients".

Outre son expertise dans la nutrition et les systèmes alimentaires, Mme Tahiri est une femme engagée dans sa communauté, s'impliquant personnellement

dans certaines questions liées à l'immigration. Elle siège, notamment, au conseil d'administration d'Immigration Law Center of Minnesota, une ONG dont la mission est d'offrir de meilleures opportunités pour les immigrés et les réfugiés à travers une représentation juridique appropriée aux personnes à faible revenu.

Évoquant son pays natal, cette experte de renom a confié son ambition de travailler avec des entrepreneurs marocains qui partagent la même ambition de transformer les systèmes alimentaires ou qui développent des produits nutritionnels au Maroc.

Le Royaume constitue, selon elle, un marché qui pourrait connaître une "croissance significative" au cours des prochaines années.

Interrogée sur ce qui stimule sa motivation pour réussir, Mme Tahiri explique qu'elle la doit en grande partie à la "force" qu'elle tire de sa féminité. "Je n'ai jamais vécu ma condition de femme comme un handicap, mais plutôt comme un atout qui me donne une rage de vaincre", souligne cette jeune femme aussi ambitieuse que déterminée.

Par Farouq EL ALAMI pour la MAP.

**Aucun transfert en Devises
ne saurait combler le déficit
en compétences subi par les
pays exportateurs de matière
grise !**

(AEF -Facebook)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Fédération ●●●
Québécoise de Tir

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes
à feu à autorisation restreinte



Coût : 170,00\$
matériel inclus

**POUR LE LOISIR OU POUR LES EMPLOIS
QUI EXIGENT LE PORT D'ARME.**

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847
www.fqtir.qc.ca



Aimez notre page Facebook!

لنستمر في حماية أنفسنا!



اغسلوا أيديكم



اسعلوا في كوعكم

هذه التعليمات إلزامية للجميع
بدايةً من سن 10 عامًا فأكثر،
وفي جميع أنواع المواصلات
العامة والأماكن العامة المغلقة
كليًا أو جزئيًا.



غطّوا وجوهكم



حافظوا على مسافة
أمنة بينكم

[Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Annonces...



BOUCHERIE AL-KHAIR
جزائر الخير
Les meilleures merguez en ville
حلال HALAL



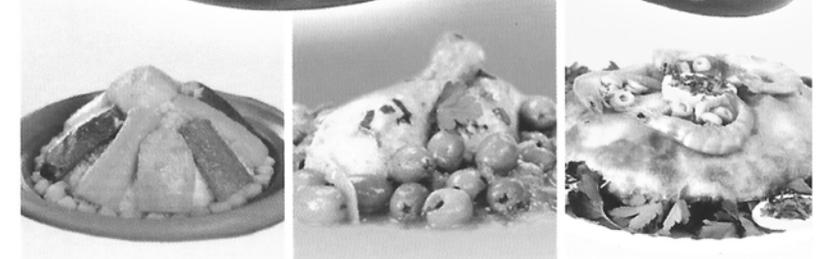
**ENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX!
ET PARLEZ-EN À VOS AMI(E)S**
Boucherie al-Khair vous souhaite la bienvenue!
Trois succursales pour mieux vous servir

ÉPICERIE ORIENTALE
Boeuf • veau • poulet
agneau • kefta • merguez
viandes marinées • ET PLUS ENCORE!

LAVAL : 1550 BOUL. DANIEL-JOHNSON (SAMI FRUITS) • 450.687.1777
MONTRÉAL : 300 JEAN-TALON EST • 514.277.3778
LASALLE : 428 AV. LAFLEUR (PLAZA SAMI FRUITS) • 514.367.1750
ST-LÉONARD : 8200 19^E AVENUE ST-LÉONARD • 514.374.2778

Ouzoud
Pâtisserie - Traiteur - salon de Thé

Venez déguster nos délicieux plats



5115, Jean Talon E. St Leonard, H1S1K8
Tel.: 514 721 5000, ouzoud.r@gmail.com
f RESTO.OUZOUD

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE? NOUS AVONS LES CLIENTS

Affichez votre carte d'affaires en couleurs
à partir de 50 \$, par mois, ou en Noir et Blanc
(Pages internes) à partir de seulement 25 \$
(Taxes en sus - Condition : Minimum de 12 parutions successives)

Pour en savoir plus
contact@elfouladi.com

Recherche scientifique

Pourquoi la France n'a-t-elle pas eu son propre vaccin ?



Par Mustapha Bouhaddar

N'en déplaise aux politiciens à deux sous, si la France n'est pas capable de fabriquer un vaccin, c'est parce qu'elle ne fait rien pour garder ses cerveaux spécialistes en la matière qui fuient à l'étranger.

La France se voit donc condamnée à vacciner sa propre population avec des vaccins étrangers... Un comble au pays de Pasteur !

Si elle avait mis au point son propre vaccin en même temps que les autres, la France n'aurait pas aujourd'hui un tel retard dans la vaccination de ses citoyens. Avoir son propre vaccin serait une belle réussite morale ainsi qu'un pas important sur la voie de l'indépendance stratégique et de la souveraineté industrielle, sanitaire et pharmaceutique. Cela aurait permis à la France de ne pas avoir à attendre l'arrivée des commandes et de pouvoir distribuer directement un vaccin déjà fabriqué sur place. Et probablement qu'avoir un vaccin français ferait reculer la défiance de ceux qui sont encore réticents.

Alors pourquoi un tel retard ? Pourquoi les deux leaders français - Sanofi et l'Institut Pasteur - n'ont-ils pas encore sorti leur propre vaccin ? La première raison de ce retard tient à leur déclin global. En effet, la France est un pays qui décline sur le plan scientifique et technologique. En 2018, la France ne figure même pas parmi les neuf pays publiant le plus d'articles universitaires scientifiques et technologiques.

La fuite des cerveaux

Il est à souligner que Chine se classe en première position avec 528.000 articles parus sur l'année, soit 20 % de la production mondiale. Puis viennent les États-Unis (420.000 articles). Suivent l'Inde, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni, la Russie, l'Italie (pays voisin pourtant moins peuplé et moins riche que la France) et la Corée du Sud (16 millions d'habitants de moins que la France).

La France, avec 66 000 articles, se classe péniblement dixième. Elle ne consacre que 2,4 % de son PIB à la recherche scientifique, derrière les États-Unis (2,7%), l'Allemagne (2,9%), le Japon (3,5%) et la Corée du Sud (4,1%).

La faiblesse de la France dans la recherche n'est pas forcément due à une faiblesse de ses chercheurs. D'ailleurs, en consacrant encore moins d'argent à la recherche que la France (1,7 % du PIB), les Britanniques ont tout de même réussi à développer leur propre vaccin. Mais la France est victime d'un énorme problème de fuite des cerveaux. En France, on constate également que plus le diplôme est prestigieux, plus la mobilité internationale augmente. Ce sont donc les meilleurs qui partent. Les enquêtes «insertion» de la Conférence des grandes écoles indiquent une mobilité internationale en forte hausse en sortie

d'école. En effet, 12% des diplômés de 2003 étaient en poste à l'étranger deux ans plus tard, contre 17% pour la promotion 2014.

D'autre part, et on ne saurait le répéter assez, la France a du mal à garder ses talents. Un certain nombre de jeunes chercheurs prometteurs s'exilent, car la lourdeur de la bureaucratie française, la difficulté à trouver un poste, la longue période de précarité, le manque de reconnaissance et la faiblesse de la rémunération constituent de puissants facteurs de démotivation.

Les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, voire la Chine, les Émirats ou Singapour offrent souvent de bien meilleures perspectives. Les choses ne vont pas forcément mieux pour les chercheurs français plus âgés et plus chevronnés. Face à l'impossibilité de continuer à exercer après l'âge de départ en retraite même si on le souhaite, au manque de moyens pour mener à bien certains projets et à un égalitarisme très hexagonal qui conduit à verser le même salaire aux meilleurs chercheurs qu'aux moins bons (pourtant dans le football, personne

n'est choqué que les meilleurs joueurs soient mieux payés), le chercheur français aura besoin de beaucoup de patriotisme pour ne pas partir avec armes et bagages si on lui fait un pont d'or à l'étranger.

La France a de plus en plus besoin aussi d'une approche innovante pour faire face au taux de migration des chercheurs français qualifiés d'origine immigrée qui ne cesse d'augmenter, à cause de la discrimination.

En effet, pour être reconnu à sa juste valeur, un Français d'origine immigrée, doit travailler deux fois plus que son compatriote français de souche pour être reconnu.

Ces jeunes d'origine immigrée choisissent souvent l'exil, ils partent travailler dans d'autres pays où ils sont reconnus à leur juste valeur. Et c'est dommage pour la France qui les a formés et ne peut même pas profiter de leurs talents.

Et c'est hélas ainsi qu'incapable de mettre au point son propre vaccin, la France est obligée de le quémander à l'étranger... De quoi pousser Pasteur à se retourner dans sa tombe !



Apprentis Chercheurs dans les laboratoires de recherche de l'École polytechnique (Photo : WIKIMEDIA Commons)



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



France

Ces femmes voilées sacrifiées sur l'autel de la laïcité



Par Mustapha Bouhaddar

Plusieurs entreprises sous traitantes et sans scrupule, ont trouvé le bon filon en embauchant des jeunes femmes voilées et diplômées payées au smic.

Ces dernières n'arrivent pas à décrocher du travail à cause du foulard, et souvent quand elles passent un entretien en Visio, Skype, teams, ou sur d'autres supports, elles reçoivent un retour négatif, par le recruteur qui va les écarter par cette phrase magique : « *Malgré la qualité de votre CV, votre profil ne convient pas au poste.* » Alors que la vraie raison est le port du foulard.

Je suis bénévole dans une association, et c'est au sein de cette dernière que j'ai fait la connaissance de « L » qui m'a parlé de ces entreprises qui embauchent des jeunes femmes voilées sans modération.

« L » m'a donné les coordonnées de cette entreprise située dans la banlieue sud de Paris, et m'a arrangé un rendez vous avec une de ses

connaissances qui y travaille.

Le jour « J » je me suis rendu à cette entreprise juchée dans une banlieue aux mille tours, semblables à des boîtes d'allumettes. Elles sont occupées par les noirs à 80%, et le reste, par des indiens et des Maghrébins.

Arrivé à l'accueil, mon contact était à l'heure, elle m'attendait avec un badge visiteur.

Au premier étage il y a le bureau de son Manager qui donne sur un énorme *open space*, où fleurissent des centaines de jeunes femme voilées, quelques quinquagénaires, et une vingtaine de jeunes de banlieue, des noirs et des Maghrébins, et quelques blancs perdus dans la masse.

Le Manager, une quinquagénaire qui travaillait jadis dans la restauration et qui ne possède même pas le bac, me salue de loin, coronavirus oblige. Son sourire narquois et forcé, était visible, grâce à ses rides qui se contractent sous son masque. Elle me fait des éloges sur mon contact que je nommerai « A ». C'est quelqu'un de sérieux qui ne s'absente jamais, toujours à l'heure, et qui traite surtout le double de dossiers que ses collègues. Elle va la nommer superviseuse avec une centaine d'euros de plus à la clé chaque mois.

Ces jeunes voilées ont la possibilité de copier leurs connaissances qui ne trouvent pas de travail à cause du foulard, et pour chaque personne copiée, une prime de 70 euros.

C'est Byzance !

« A » m'apprend que ces jeunes femmes sont sous pression, il faut qu'elles traitent un minimum de trente

cinq dossiers par jour sans commettre d'erreurs. Car il y a une équipe qualité qui contrôle les dossiers traités et gare à la gestionnaire qui commet des erreurs répétitives.

Cette équipe qualité est choisie parmi les centaines des jeunes femmes voilées, et payées au lance-pierres. On encourage la délation et on évite des réunions de groupe pendant la pause.

C'est malin, il faut empêcher ces jeunes femmes de communiquer entre elles, car une rébellion n'est jamais loin.

De quoi se remémorer l'époque de l'esclavage où les blancs n'achètent jamais des esclaves issus de la même tribu, car ils seront susceptibles de communiquer et préparer une rébellion contre leurs maîtres. D'ailleurs, pour communiquer sans attirer l'attention de leurs maîtres, ces esclaves qui viennent de tribus différentes ont inventé un langage issu de la langue du maître et qui s'appelle dans certaines îles le créole.

Le Manager me réclama, mon CV, car après tout, c'est pour ça que je suis là. Je lui ai dit que je le lui ferais parvenir par courriel dès que je l'aurai mis à jour. Elle m'a dit que le salaire est très bas, mais c'est déjà pas mal d'avoir un travail avec la conjoncture actuelle. J'ai acquiescé de la tête, et lui ai répondu : « *Bien sûr, vous avez tout à fait raison, il faut s'estimer heureux d'avoir un travail.* »

En m'accompagnant à la sortie, « A » m'informa qu'elle va démissionner, car son mari n'en peut plus. En effet, le Manager a formé deux équipes :

1. Une équipe du matin qui commence à 7H pétante en même temps que les femmes de ménage, jusqu'à 14h avec deux pauses de 10 minutes;

2. Une équipe du soir qui commence à 14h et finit à 21h dans les mêmes conditions.

Quand elle est de l'équipe du soir, « A », ne voit plus ses enfants, car quand elle rentre le soir, ils dorment déjà, et le matin son mari les dépose tôt à l'école, et ne les voit pas non plus.

En quittant cette entreprise, j'avais l'impression de quitter une sorte de *pays inconnu*, une population dont j'ignorais l'existence. Je passe devant une boulangerie tenue par un Marocain. Ce dernier m'a appris que toutes ces tours étaient occupées jadis par des blancs, qui ont quitté cette ville pour vivre ailleurs et fuir tous ces noirs, ces maghrébins, indiens et autres. Une population stigmatisée par l'extrême-droite, et la presse xénophobe. Une population qui souffre du chômage, et qui peine à s'en sortir.

Retirer le foulard ou c'est le chômage

« A » a obtenu un master dans l'une des meilleures écoles de commerce de France. Et pourtant, quand est venu le moment de trouver un emploi, elle a dû faire un choix que beaucoup de femmes musulmanes en France aujourd'hui doivent faire : enlever le foulard... ou risquer de rester au chômage.

Bienvenu en France, un monde tellement fermé pour les jeunes fem-

À suivre : Page 13



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

France

Ces femmes voilées sacrifiées sur l'autel de la laïcité

Suite de la Page 12

mes musulmanes qui portent le foulard. L'image d'une femme portant un foulard est vraiment mal perçue en France. Les gens pensent que c'est la même chose que dans certains pays arabes, où les femmes portent le hijab par Obligation. Mais en France aujourd'hui, à l'image de « A », les femmes portent le hijab par Choix.

L'islam représente une question difficile pour la France, en raison de son histoire coloniale. Et les femmes « voilées » — environ un quart des musulmanes en France — se retrouvent continuellement au centre des débats sur l'islam.

Se replier sur sa communauté

Début 2019, plusieurs personnalités du monde politique ont condamné la décision d'une grande entreprise d'articles de sport de vendre, pour les joggeuses, un foulard qui fut finalement retiré de la vente. Quelques mois plus tard, le pays fut le théâtre d'un autre débat national sur le foulard, relancé cette fois-ci par Julien Odoul lors d'une réunion du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté. Ce député d'extrême droite exigeait qu'une mère accompagnant son fils en voyage scolaire enlève son foulard dans la salle du conseil.

Un taux de chômage élevé

Moins de la moitié (42 %) des employeurs français sont ouverts à l'idée d'une femme portant le foulard sur le lieu de travail, selon une étude réalisée en 2015 par Inagora. Un « test de CV » de 2014 a également révélé qu'une femme issue de

l'immigration maghrébine portant le foulard avait 55 fois moins de chances d'être rappelée pour un entretien qu'une femme blanche tête nue.

Une importante étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) a établi le constat que le taux de chômage des femmes musulmanes était deux fois plus élevé que celui des non-musulmanes en France. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes qui portent le voile ont une vision plus traditionnelle des rôles familiaux, explique l'auteur de l'étude, Patrick Simon. Mais c'est aussi parce qu'« il est pratiquement impossible de travailler en France aujourd'hui avec le voile. Lorsque le travail implique de contacter des clients, la

plupart des employeurs ne veulent pas de femmes voilées. Et même lorsque les femmes ne sont pas en contact avec les clients, il y a une discrimination extrêmement récurrente qui fait que très peu d'employeurs les embauchent », dit-il.

Hicham Benaïssa, sociologue et consultant qui a travaillé avec plus de 500 entreprises françaises pour développer leurs positions par rapport à la question religieuse affirme que la discrimination est plus forte encore au sommet de l'échelle sociale : « Je n'ai jamais vu une femme voilée nommée à un poste de direction dans mon travail. Une femme voilée qui fait le ménage pour gagner sa vie ou qui va chercher vos enfants à l'école, les gens sont d'accord avec cela. Mais une femme voi-

lée qui va vous donner des ordres, pas question ! »

Ces entreprises sans scrupules qui poussent comme des champignons et exploitent ces jeunes femmes voilées sont la preuve que le débat sur le voile est une foutaise, et que les femmes voilées ne posent aucun problème dans une entreprise, au contraire elles contribuent à son développement. Le voile est juste un prétexte pour écarter ces femmes musulmanes de l'entreprise.

C'est un fait, la stigmatisation, le racisme contre la communauté musulmane est bien réel, ça ne sert à rien de se voiler la face et de s'en laver les mains.



Crédit Photo : flickr.com



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Énergies renouvelables

Québec veut placer la filière éolienne au cœur de la relance économique

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, a profité de sa présence au colloque annuel de l'Association québécoise de la production d'énergies renouvelables (AQPER), vers la fin du mois dernier, pour annoncer son intention de prolonger les contrats des parcs éoliens en place à un prix compétitif.

Le lancement d'un premier appel d'offres, dès la fin de 2021, permettra d'abord de fixer un prix concurrentiel pour les sources d'énergie renouvelable, dont l'éolien. L'objectif du gouvernement est d'assurer la pérennité des parcs éoliens en place. En plus de permettre au Québec de disposer d'un nouveau bloc d'énergie pour combler une partie de ses besoins énergétiques futurs, cet appel d'offres permettra d'obtenir un signal de prix en vue du renouvellement des parcs éoliens. Rappelons que les parcs en activité au Québec, sous contrat avec Hydro-Québec, représentent près de 4 000 MW et génèrent des retombées économiques importantes pour les régions.

Le Québec est à la croisée des chemins en matière d'énergie éolienne et le gouvernement fera une plus grande place à cette filière dans le portefeuille énergétique. En effet, les coûts de production de l'éolien sont de plus en plus concurrentiels et le Québec aura prochainement

besoin de nouvelles sources d'approvisionnement en électricité, en raison notamment d'une demande accrue résultant de l'électrification de nombreux secteurs de l'économie. Rappelons d'ailleurs l'annonce récente du gouvernement au sujet de l'important projet Apuiat qui démontre cette ferme intention de miser sur la transition énergétique.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux autres formes d'énergies renouvelables, le ministre a aussi profité de son passage au colloque de l'AQPER pour rappeler la volonté gouvernementale d'investir massivement dans l'électrification des transports, du secteur industriel et des bâtiments ainsi que dans la croissance des bioénergies et de l'hydrogène vert. Ce sont toutes des voies d'avenir prometteuses. (...)

Faits saillants

Le Plan pour une économie verte 2030 et son premier plan de mise en œuvre 2021-2026, doté d'une enveloppe de 6,7 M\$ sur cinq ans, constituent un engagement concret. Le Plan contribuera à l'atteinte de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre que le Québec s'est fixée pour 2030, soit une réduction de 37,5 % par rapport au niveau de 1990. Il permettra également d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Source : CNW Telbec.

Ruba Ghazal demande l'appui de Québec pour convertir d'anciens terrains de golf en espaces verts



Photo : wikipedia

Alors que des regroupements citoyens sont mobilisés pour préserver les espaces verts et que des maires de plusieurs municipalités demandent à Québec de leur donner les outils pour le faire, la députée de Mercier et responsable pour Québec solidaire en matière d'environnement, Ruba Ghazal, appelle la ministre Andrée Laforest à décréter un moratoire sur le changement de zonage des terrains de golf partout au Québec.

« Depuis le début de la pandémie, les citoyens et citoyennes qui vivent en ville ont réalisé à quel point c'était nécessaire à leur santé physique et mentale d'avoir accès à des parcs et des espaces verts. Malheureusement, à Montréal comme dans la majorité des grandes villes, il manque d'espace pour les loisirs extérieurs. Depuis 2010, 12 terrains de golf ont cessé leurs opérations à Montréal, soit l'équivalent de trois fois la superficie du parc du Mont-Royal. Il faut saisir cette occasion et reconverter ces espaces avant qu'ils ne tombent entre les mains de promoteurs immobiliers », plaide Mme Ghazal.

L'avenir des terrains de golf est un en-

jeu de taille pour la région du Grand Montréal. En effet, sans la possibilité d'utiliser ces anciens terrains de golf, les municipalités auront beaucoup de difficulté à atteindre l'objectif de 30% de couvert forestier qui a été fixé pour la région métropolitaine. Or, les indemnités payables au propriétaire pour ces espaces verts fixées en vertu de la loi sont nettement supérieures à la valeur marchande de ces terrains. Le moratoire réclamé par la députée solidaire permettrait donc de revoir le cadre réglementaire et les outils permettant aux municipalités et citoyens de préserver ces espaces verts de plus en plus rares.

« Les citoyens veulent des espaces verts accessibles, comme en témoigne la bataille que mènent les résidents de Rosemère et qui a défrayé les manchettes, mais les municipalités se font avoir avec des indemnités qui favorisent les promoteurs plutôt que les intérêts. On ne peut plus exiger des indemnités exorbitantes qui empêchent l'accès des résidents de ces municipalités aux espaces verts, qui sont nécessaires à leur santé physique et mentale, mais aussi à la protection de l'environnement. La ministre doit empêcher les promoteurs de faire main basse sur les terrains de golf. Il faut décréter un moratoire sur le changement de zonage de ces terrains en attendant de changer la réglementation », conclut Ruba Ghazal.

Rappelons que la semaine dernière, les maires de Candiac, Mascouche et Terrebonne ont joint leurs forces et demandé au gouvernement du Québec de modifier la loi sur les expropriations afin que les anciens terrains de golf lognés par les promoteurs immobiliers reviennent plutôt entre les mains des municipalités et des citoyens pour les reconverter en espaces verts accessibles à la population. Source : CNW Telbec.

À LOUER À SAINT-LÉONARD

- ❖ **Grand 3^{1/2} Rénové et meublé**, très propre et ensoleillé, avec 1 chambre fermée, situé au demi-sol d'un Triplex. Chauffage, électricité et eau chaude inclus. **Libre immédiatement.**
- ❖ **Très beau 3^{1/2}**, très propre et ensoleillé, situé au 2^{ème} Étage d'un Triplex. **Libre en Juillet 2021.**

CONDITIONS : Pour une jouissance paisible de l'immeuble : Pas de drogues. Pas de cannabis. Pas de cigarettes. Pas d'animaux. Pas de musique, radio, ou bruit de télévision la nuit.

Appelez-nous au (514) 813 1872
(SVP, pas de numéro confidentiel)



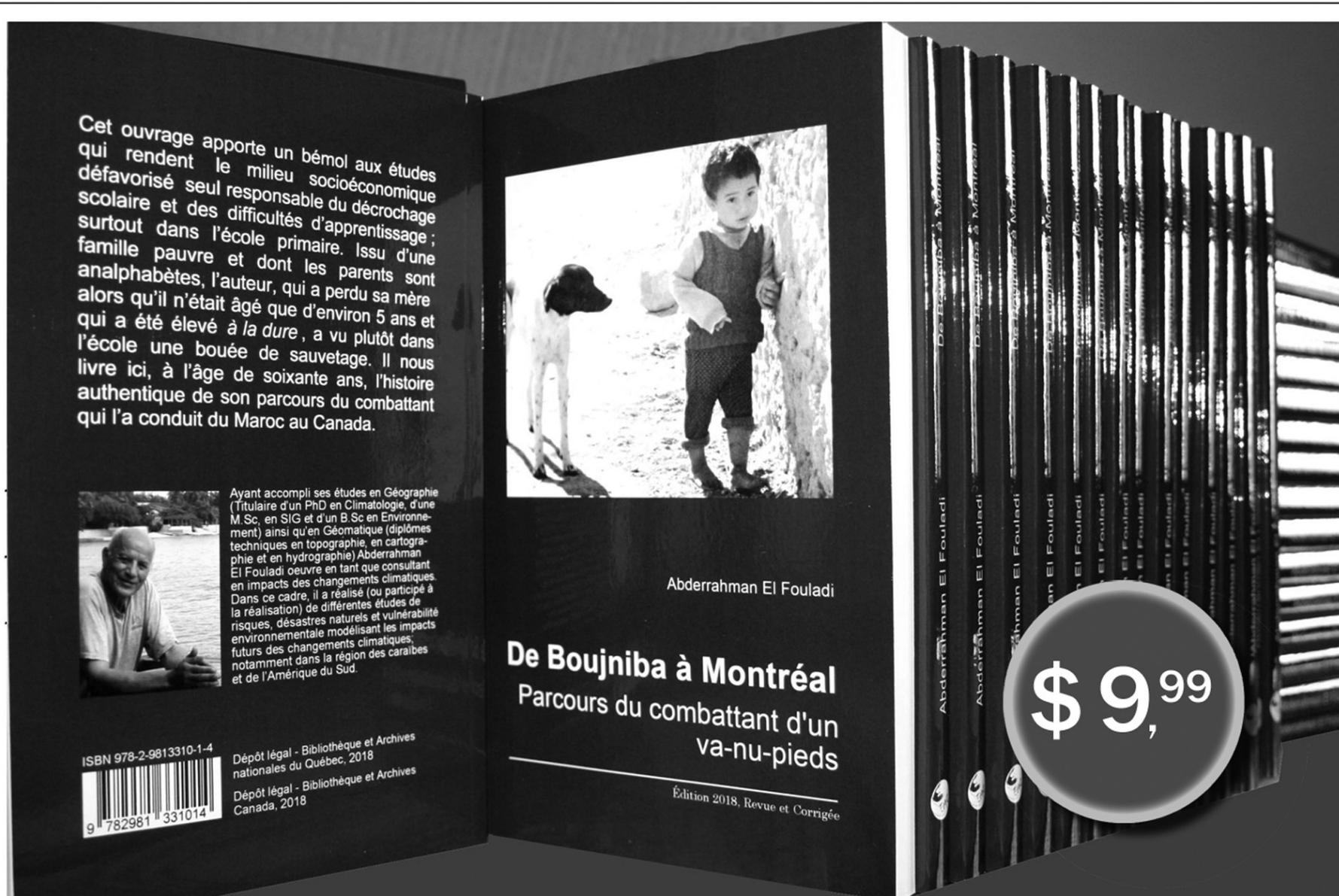
Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

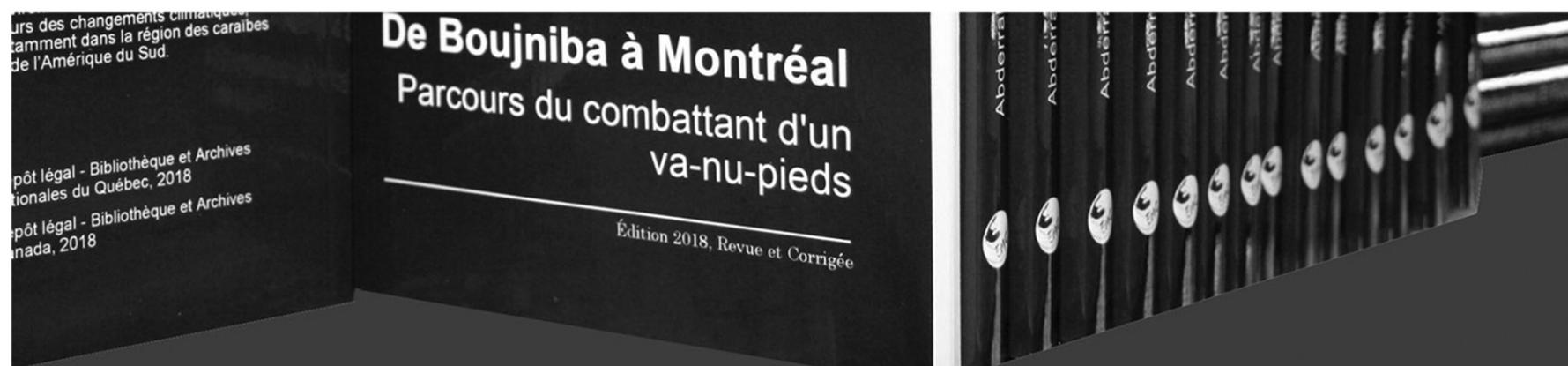
Commandez votre copie dédicacée

Tél. 514-576-9067

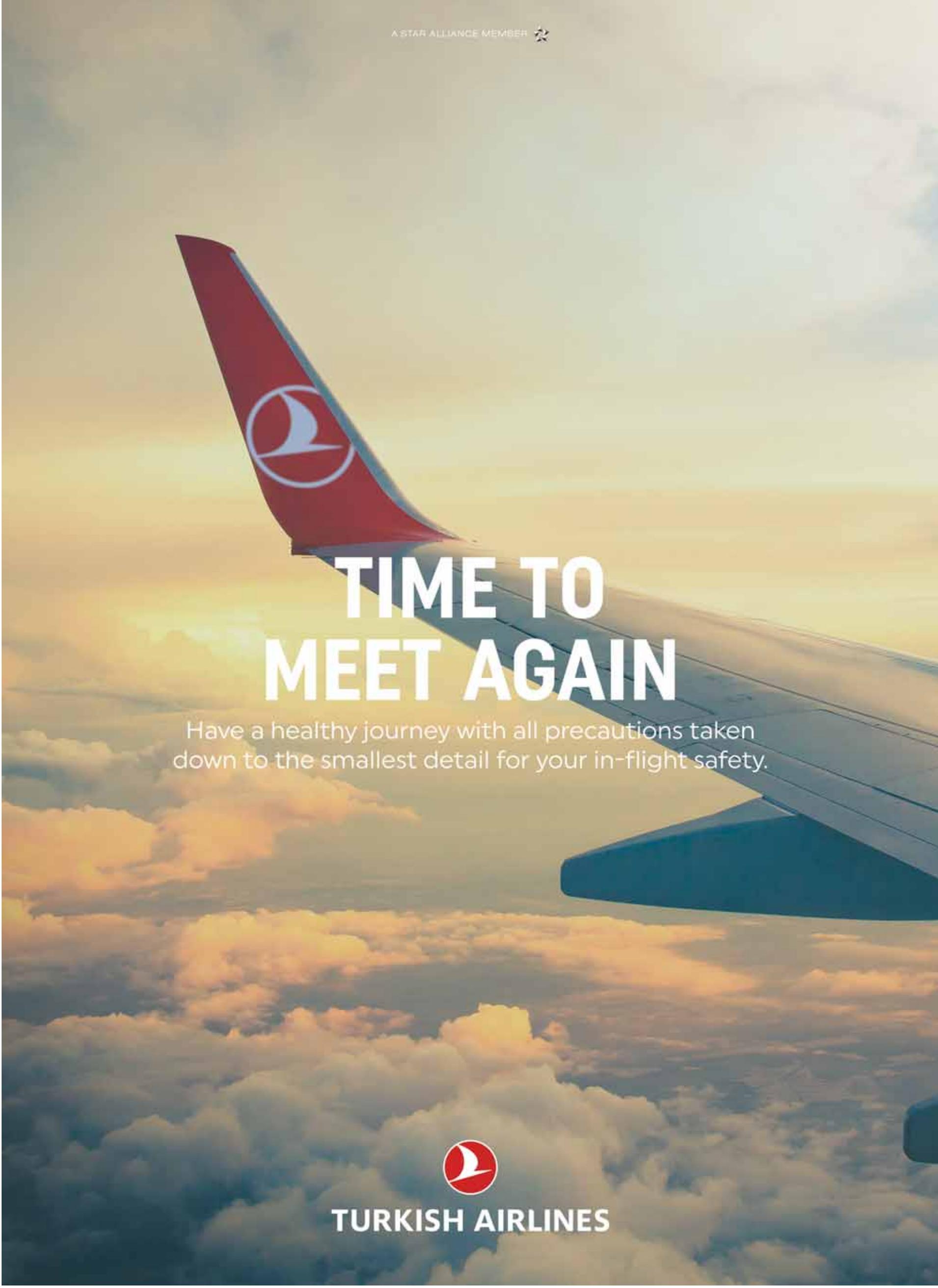
courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada



A STAR ALLIANCE MEMBER 



TIME TO MEET AGAIN

Have a healthy journey with all precautions taken down to the smallest detail for your in-flight safety.



TURKISH AIRLINES